

**FICHE DE POSTE**  
**RECRUTEMENT D'UN MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE A MI-TEMPS**  
**POUR L'ANNEE 2024-2025**

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs handicapés**

Intitulé du poste : **Maître de conférences associé des ENSA**

Groupe de discipline : **Sciences et Techniques de l'Architecture (STA-CIMA)**

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble  
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

**Missions et activités principales :**

L'ENSA Grenoble recrute un.e maître.sse de conférences associé.e chargé.e d'enseigner les sciences et techniques pour l'architecture. L'objectif général des enseignements sera d'initier les étudiant.e.s à la maîtrise des ambiances et plus particulièrement aux enjeux thermiques et bioclimatiques associés à des questions d'énergie et de confort. L'enseignant.e devra contribuer à la consolidation et à la diversification des savoirs et savoir-faire en lien direct avec les enjeux contemporains de la discipline.

Il s'agit notamment d'enseigner les critères physiques ainsi que les techniques de mise en œuvre en les associant aux contextes et programmes abordés dans le projet architectural et urbain. Il convient d'envisager ces enseignements en les reliant aux exigences environnementales et aux évolutions urbaines en travaillant avec les autres enseignants (du champ et au-delà), mais aussi de ne pas séparer les différentes dimensions et champs de connaissance de la maîtrise des ambiances qui sont propres à chacune des sous thématiques (thermique, lumière, acoustique, fluides, etc.). L'idée est en effet de mener à une appréhension synthétique de la question propre à informer le projet architectural.

Dans le cadre de la transition numérique de la discipline architecturale, et pour étayer la volonté d'informer un travail de l'espace par les ambiances, une prospective sur les outils numériques et analogiques est requise, qu'il s'agisse des outils de modélisation, d'optimisation, de fabrication, ou d'évaluation, aussi bien quantitative que qualitative des ambiances architecturales.

L'enseignant.e recruté.e devra témoigner d'une posture et d'un recul réflexif sur les enjeux contemporains inhérents à la question des ambiances en architecture et plus largement dans la conception spatiale. Ces réflexions et pratiques devront notamment être associées à des questionnements sur la transition écologique dans le bâtiment et plus largement dans nos sociétés.

Un intérêt pour les pédagogies expérientielles et les modes de mise en ambiance associés est par ailleurs souhaité, puisqu'il pourra permettre de participer à des enseignements mobilisant ces méthodes en master ou dans le cadre d'enseignements intensifs et optionnels.



## Cadrage

Il s'agit d'un enseignement avec un accent fort mis sur les relations entre maîtrise des ambiances, usages, espaces et enjeux environnementaux. Il s'inscrit dans un contexte d'équipe et d'hybridation à la fois disciplinaire et théorique afin de mobiliser les connaissances nécessaires à la mise en projet des ambiances architecturales par une sensibilisation aux dimensions physiques et sensorielles de l'architecture.

### **Charges pédagogiques (160h) :**

Il.elle organisera et participera à des CM et TD, notamment :

- En première année de licence, l'enseignant.e devra prendre part à un cours de sensibilisation générale qui amorce le parcours de formation aux ambiances architecturales et urbaines en lien avec la mise en œuvre des matériaux et les enjeux environnementaux.
- En première année de licence, l'enseignant participera aux travaux dirigés associés aux cours sur la lumière naturelle.
- En deuxième année de licence, l'enseignant.e sera également amené.e à participer à des enseignements des fondamentaux en acoustique architecturale, et notamment sur les liens avec les matériaux et bio/géo-sourcés à travers leurs mises en œuvre et leur évaluation.
- En deuxième année, l'enseignant interviendra sur les articulations entre techniques/dispositifs et phénomènes physiques et sensibles pour les enjeux thermiques et bioclimatiques dans le bâtiment.
- En deuxième année de licence, en atelier de projet, sur le focus « ambiances » afin de consolider son articulation avec le processus de conception.
- En master dans le cadre des ateliers/studios et/ou en séminaires en lien avec les outils multiples (analogiques et numériques) d'évaluation, de fabrication et de mise en ambiance.

En licence l'enseignant(e) chercheur(e) participera, au sein des équipes pédagogiques STA-CIMA à l'organisation des enseignements généralistes sur la connaissance des matériaux, des qualités d'ambiances et des dispositifs architecturaux associés en collaboration active avec les enseignants des champs TPCAU et VT.

### *Évaluation des enseignements :*

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

### **Participation au collectif :**

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- La participation aux réflexions spécifiques au champ STA-CIMA au sein de l'établissement, en collaboration active avec les autres champs concernés par la transition socioécologique, dont, notamment, TPCAU, VT, STA-OMI.
- La participation au renouvellement de l'enseignement des ambiances en licence.
- La participation aux réflexions spécifiques à la pédagogie expérientielle qui singularise l'ENSAG.
- La participation à l'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- La participation à l'encadrement de Projets de Fin d'Études (PFE)
- La participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle.
- L'implication dans les projets, instances et commissions de l'école.
- Le rayonnement de l'école à diverses échelles (réseaux nationaux, partenariats avec les territoires et avec les milieux professionnels).



**Compétences principales mises en œuvre :**

**Titres, diplômes :**

- Ingénieur et/ou architecte
- La qualification aux fonctions de maître de conférences serait un plus

**Compétences requises :**

- Faire état d'une capacité à développer des pédagogies articulées au projet dans le domaine de la maîtrise des ambiances du point de vue des approches qualitatives (sensibles et spatiales) et quantitatives (physique et outils techniques)
- Disposer d'une expérience sur les questions thermiques et bioclimatiques dans le bâtiment, tant sur le plan théorique que pratique (réflexion architecturale et urbaine). La maîtrise des outils numériques de prédictibilité (paramétriques ou non) développés dans ces domaines est nécessaire afin de renforcer la prise en compte de ces facteurs le plus en amont possible des démarches de projet.
- Être capable de proposer et de mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs et/ou expérientiels s'inscrivant dans les orientations stratégiques et la culture d'école de l'ENSAG
- Disposer d'une culture et d'une approche plurielle de la pratique du projet, de ses outils et de ses acteurs dans les différentes phases de conception.
- Capacité à penser et mobiliser les nouveaux outils numériques de modélisation / évaluation / optimisation / fabrication / prototypage des ambiances dans le projet d'architecture
- Savoir travailler en collaboration au sein d'une équipe. L'attention du/de la candidat.e est attirée sur le fait que les - projets pédagogiques devront être montés en étroite collaboration avec les ressources et les projets d'enseignement et de recherche déjà présents au sein de l'ENSAG en œuvrant à leur développement

**Expérience souhaitée :**

- Attester d'une expérience professionnelle au sein d'agences internationales, pédagogique, et/ou de recherche dans le champ des ambiances et de la perception pour l'architecture
- Multilinguisme et notamment maîtrise de l'anglais
- Attester d'une capacité à actualiser et informer ces connaissances au fil de l'évolution de la discipline et des réglementations associées
- Être en capacité de transmettre par une pédagogie adaptée à une progressivité des apprentissages.
- Être en capacité de mobiliser, dans le cadre de l'enseignement, un réseau local et national

**Savoir-être (compétences comportementales) :**

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence
- Être bienveillant, en particulier avec les étudiants

### **Environnement professionnel :**

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet, mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que deux des cinq chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) » et « Habitat du Futur ». L'ENSAG porte un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Architecture, Environnement et Cultures Constructives).

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'Etat d'architecte. Elle dispense plusieurs formations post-master : un DSA sur les architectures de terre, un DPEA intitulé « design et innovation pour l'architecture » et l'HMONP (100 ADE par an).

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement expérimental créé au 1<sup>er</sup> janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation en cours par l'HCERES, l'offre de formation de l'école a été actualisée afin d'être présentée pour accréditation.

L'école en chiffres : environ 1 000 étudiants, plus de 200 enseignants chercheurs et intervenants, une cinquantaine de personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40<sup>aine</sup> de doctorants, une 60<sup>aine</sup> d'accords de mobilité internationale

### **Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :**

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale ou internationale.

Elle accueille 3 unités de recherche, toutes membres de l'école doctorale SHPT de l'Université Grenoble Alpes : - AE-CC (Architecture Environnement & Cultures Constructives), porteur du Labex UG@rchitecture, dont les activités



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



s'organisent autour des axes « Habitabilité et expériences de l'habiter », « Héritages matériels et immatériels » et « Projet d'architecture et de territoire ».

- AAU\_Cresson, équipe grenobloise de l'UMR Ambiances Architectures Urbanité commune avec le site de Nantes et le CNRS, dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.

- MHA (Méthodes et Histoire de l'Architecture), dont les travaux portent sur l'analyse et la caractérisation des processus, des outils et des instruments de conception, ainsi que sur la connaissance du patrimoine bâti du XIX et XX, à travers la compréhension de son histoire et de sa matérialisation.

L'École porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances », et un réseau pédagogique et scientifique, le réseau « ExpLearn ».

L'ENSAG est engagée dans l'IDEFI amàco (atelier matière à construire).

**Liaisons hiérarchiques :** sous l'autorité du Directeur

**Liaisons fonctionnelles :** avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

#### **Modalités de recrutement :**

##### ***Les conditions d'expérience professionnelle ou de diplômes***

Dédié à l'accueil de praticiens.nes, ce poste est ouvert selon les conditions suivantes (conditions alternatives) :

Justifier au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du recrutement (2024) d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA, autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée de :

- pour les maîtres de conférences associés (MCFA) : 3 ans dans les 5 dernières années qui précèdent le 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- pour les professeurs associés (PRA) : 7 ans dans les 9 ans qui précèdent le 1<sup>er</sup> janvier 2024

#### OU

Détenir les diplômes suivants :

- pour les MCFA : Architecte DEA, HMONP, DPLG ; diplôme (master) en urbanisme, aménagement, études urbaines ; le cas échéant doctorat ou habilitation à diriger des recherches, Paysagiste Concepteur (Ingénieur paysagiste ou paysagiste dplg) avec qualification en urbanisme
- pour les PRA : habilitation à diriger des recherches

#### OU

Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement

#### **INCOMPATIBILITES :**

- Les enseignants associés à temps plein ne peuvent exercer simultanément une activité professionnelle d'agent public.
- Un enseignant associé à mi-temps ne peut être affecté que dans un seul établissement d'enseignement supérieur et de recherche



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Pour être associé à mi-temps, le candidat doit justifier en outre de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle qui permet de disposer de moyens d'existence réguliers. La perte de l'activité principale entraîne la fin du contrat.

**Modalités de recrutement :**

Lettre de motivation + CV + portfolio

Envoi des candidatures sous format papier, en 2 exemplaires à l'attention de la direction :

École nationale supérieure d'architecture de Grenoble  
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

et via un lien vers un dossier numérique (type We Transfer), à l'adresse mail :

[drh@greoble.archi.fr](mailto:drh@greoble.archi.fr)

afin qu'elles soient reçues le 11 juillet au plus tard.

Les auditions se tiendront dans la semaine du 15 au 19 juillet.

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Date de mise à jour de la fiche de poste : 25/06/2024